

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2851**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé

Nouvel intitulé : Gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Vosges	Président de la CCI des Vosges, Président de la CCI des Vosges

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

240t Entretien-nettoyage textile et habillement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé regroupe l'ensemble des prestations relatives à l'approvisionnement, l'entretien et la circulation des articles de linge et d'habillement. Il exerce sous l'autorité du directeur général ou du directeur des services économiques ou d'un ingénieur, selon la taille et le système d'organisation des établissements.

La fonction linge concerne la vie du linge dans l'établissement : analyse de besoins, consultations des fournisseurs, choix, achat, usage, traitements, destruction.

Le linge est constitué de tous les articles textiles utilisés : vêtements de travail, draps, torchons, champs opératoires, etc.

Le responsable de la fonction linge est pilote d'un process comportant 3 grands domaines de référence que sont le management, l'organisation et la gestion du service.

Dans le cadre du management, il doit optimiser l'activité de ses équipes et rendre compte :

- il définit les besoins en personnel, fixe les objectifs et les fonctions,
- il applique la politique sociale, fait appliquer les textes en vigueur (hygiène, sécurité, etc...) et respecter le statut,
- il rend compte, anticipe et propose des orientations à la Direction.

Dans le cadre de l'organisation :

- il planifie, distribue et contrôle le travail des agents,
- il gère les liaisons avec les services utilisateurs et les flux dans et hors la blanchisserie,
- il régule les opérations de maintenance de l'outil.

Dans le cadre de la gestion :

- il choisit les consommables, assure les approvisionnements et régule les stocks,
- il maîtrise le tableau de bord en tant qu'outil de gestion,
- il conseille la direction sur les orientations et les investissements.

Capacités ou compétences attestées : - connaissance et maîtrise des techniques d'encadrement en vue de conduire une équipe
- connaissance de la réglementation, du milieu hospitalier, des règles d'hygiène et de sécurité
- connaissance de tous les aspects techniques de la fonction linge : les produits, les traitements, les équipements...
- connaissance des techniques de rédaction d'une fiche technique, d'un cahier des charges, d'un comparatif en vue de calculer des flux, des dotations, des productivités...

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé travaille dans des blanchisseries industrielles ou hospitalières.

Le technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé est responsable de la blanchisserie ou de la fonction linge. Le titre lui donne droit de postuler au grade de technicien supérieur hospitalier.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend trois composantes : - une épreuve écrite (durée : 3 heures - 30% de la note finale) portant sur le management, la gestion, la technique et l'organisation : 10 questions de restitution et 3 questions de réflexion
- une étude de cas (durée : 4 heures - 40% de la note finale) portant sur une situation réelle ou fictive d'évolution prévisible de la situation en termes d'organisation, de management et de gestion
- un entretien individuel avec un jury (durée : 30 minutes - 30% de la note finale) : discussion 'à bâton rompu' sur différents thèmes dont l'actualité professionnelle

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

QUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		50 % salariés professionnels, 50 % employeurs (2 directeurs hospitaliers, 1 chef de travaux de l'Education Nationale et 3 professionnels responsables de blanchisseries).
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		50 % salariés professionnels, 50 % employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 mars 2005 publié au Journal Officiel du 15 mars 2005 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, avec effet au 15 mars 2005, jusqu'au 15 mars 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 avril 1985 publié au Journal Officiel du 8 juin 1985 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation à partir du 01/12/1984 sous l'intitulé 'Titre de technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier', niveau IV.

Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 16 janvier 1994 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier', niveau IV.

Arrêté du 19 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 28 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Technicien gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé', niveau IV.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 13 personnes par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

CCI DES VOSGES (EPINAL) 10, rue Claude Gelée
88026 Epinal Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Anciens libellés : - Titre de technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier, niveau IV (arrêté du 26 avril 1985 publié au Journal Officiel du 8 juin 1985)

- Technicien-gestionnaire de la fonction linge en milieu hospitalier, niveau IV (arrêté du 6 octobre 1997 publié au Journal Officiel du 25 octobre 1997)

Certification suivante : Gestionnaire de la fonction linge en établissement de santé